

Chapeau bas, Madame !

Éric Barbazo

Il ne faudrait pas que les deux gros dossiers de la rentrée qui, rappelons-les, concernent une (toujours) éventuelle réforme du lycée et la mise en place d'un nouveau mode de recrutement des professeurs du primaire et du secondaire, nous fasse oublier la multitude de facettes différentes de notre métier, avec leurs lots de chantiers en cours ou en partance. Si l'on en juge au Bulletin officiel n° 35, daté du 24 septembre 2009, des sujets d'études très importants pour l'enseignement des mathématiques sont mis en œuvre par les Inspections générales. Les thèmes envisagés sont les suivants :

- *observation et évaluation de l'ensemble des dispositifs d'aide individualisée et d'accompagnement des élèves à l'école, au collège et au lycée ;*
- *les pratiques d'évaluation des élèves ;*
- *le manuel scolaire à l'heure du numérique ;*
- *la formation continue des enseignants.*

Notre devise « *de la maternelle à l'université* » nous impose de suivre en même temps mille dossiers. En voilà qui vont intéresser particulièrement les adhérents de l'APMEP, du primaire, du secondaire et du supérieur. Nous ne pouvons qu'être satisfaits que ces chantiers s'ouvrent, d'autant que l'APMEP a des idées à proposer.

Depuis plusieurs années, de gros efforts de communication sont réalisés en direction de nos collègues de l'enseignement primaire qui restent, malgré tout, encore trop peu nombreux parmi nos adhérents. Il faut ici souligner les initiatives, chaque année, des organisateurs des Journées nationales, qui permettent une inscription à un tarif allégé, voire gratuit, pour les professeurs des écoles dont on imagine aisément qu'ils ne peuvent appartenir à toutes les associations de spécialistes. La carte régionale est donc très importante à jouer car les thèmes mis à l'étude par l'administration les intéressent au premier plan.

Le collège paraissait également un peu oublié depuis quelques mois. Pourtant, nos collègues de l'APMEP travaillent sur les grandes questions d'évaluation et d'aide (voir BGV 148) ainsi que sur la mise en place des nouveaux programmes. Voilà de quoi leur permettre de faire entendre leurs positions.

Il n'est pas question d'entrer dans le détail de chacune des missions thématiques présentées ci-dessus. La question de la formation continue des enseignants est cependant particulièrement importante et mérite qu'on s'y arrête quelques instants. Cela fait longtemps, en effet, que la formation continue est mal menée, voire difficilement organisée dans nos académies. Tous les formateurs, en IUFM ou en

IREM, savent les complexités d'organisation des stages dans les plans académiques de formation. Elles sont de plusieurs ordres : difficultés dans les modalités de préparation, difficultés dans l'élaboration des calendriers de formation, instabilité dans les taux de présence des professeurs, parfois contraints à l'absence pour cause de non remplacement, difficultés d'augmenter le nombre de professeurs touchés par la formation faute de places dans les stages. Pour prendre un exemple, au risque peut être de paraître non significatif, lorsque les nouveaux programmes de terminale S sont parus en 2002, seulement soixante-quinze professeurs (trois fois vingt-cinq en trois années) ont pu bénéficier d'un stage de formation sur les probabilités organisé par l'IREM, dans l'académie de Bordeaux. C'est bien peu. Il ne s'agit pas, en écrivant cela, de jeter l'anathème sur telle personne ou tel service administratif. Il s'agit de montrer que l'organisation globale de la formation continue est à repenser. D'autant plus sérieusement et somme toute assez rapidement, que l'on commence déjà à entrevoir des velléités de telle académie, sur ce point fortement critiquable, qui propose d'utiliser les nouveaux stagiaires 108 heures pour remplacer les professeurs en formation, durant les mois de mai et juin.

L'APMEP devrait pouvoir se saisir de cette question que constitue la formation continue, cruciale pour beaucoup d'entre nous qui aurons à mettre en œuvre des nouveaux programmes de lycée, aux contenus novateurs et méconnus. Il faut débattre à tous les niveaux de l'association, du rôle, de la place et des finalités de la formation continue que l'on souhaite voir se développer, afin que le comité et le bureau national puissent établir une ligne directrice claire sur cette affaire.

Je souhaite terminer cet éditorial, en en relevant sa spécificité, avec un sentiment empli de respect et d'émotion. En effet, ce Bulletin est le dernier écrit sous la haute autorité de Christiane Zehren, qui a décidé d'en céder la responsabilité à Louis-Marie Bonneval, à partir du mois de janvier. Qu'il me soit permis de remercier Christiane, au nom de l'ensemble des adhérents, pour tout le travail accompli par ses soins pour le Bulletin (entre autres multiples occupations, indispensables par ailleurs). C'est une lourde responsabilité que celle d'établir une ligne éditoriale de l'APMEP et le Bulletin est une pièce maîtresse de nos publications. Christiane a décidé, comme Pangloss, de passer davantage de temps à cultiver son jardin dans le Mercantour. Après une quarantaine d'années passées à cultiver celui de l'APMEP, les remerciements paraissent bien peu de chose. Il ne nous reste donc plus qu'à lui tirer notre chapeau, en espérant (mais sans le lui répéter) qu'elle continuera le lien générationnel indispensable au fonctionnement de l'association.